

Arrêté n°2025-039-Faculté des Sciences et des Sciences de l'Ingénieur (SSI)

Arrêté portant composition de jury d'examens

Arrêté de nomination du jury de Master UCO mention Ingénierie des systèmes complexes

Le directeur de composante,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;
Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury de Master UCO mention Ingénierie des systèmes complexes est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
M1	Président POURQUIER Olivier (MCF)	Président POURQUIER Olivier (MCF)	Président POURQUIER Olivier (MCF)	Président POURQUIER Olivier (MCF)
	BAGANNE Adel (MCF)	BAGANNE Adel (MCF)	BAGANNE Adel (MCF)	BAGANNE Adel (MCF)
	BEDEL Frédéric (MCF)	BEDEL Frédéric (MCF)	BEDEL Frédéric (MCF)	BEDEL Frédéric (MCF)
	BERRUET Pascal (MCF)	BERRUET Pascal (MCF)	BERRUET Pascal (MCF)	BERRUET Pascal (MCF)
	MALARGUE Camille (UCO)	MALARGUE Camille (UCO)	MALARGUE Camille (UCO)	MALARGUE Camille (UCO)
	GORDON Laurence (MCF UCO))	GORDON Laurence (MCF UCO))	GORDON Laurence (MCF UCO))	GORDON Laurence (MCF UCO))



	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
M2	Président POURQUIER Olivier (MCF)	Président POURQUIER Olivier (MCF)	Président POURQUIER Olivier (MCF)	Président POURQUIER Olivier (MCF)
	BAGANNE Adel (MCF)	BAGANNE Adel (MCF)	BAGANNE Adel (MCF)	BAGANNE Adel (MCF)
	BEDEL Frédéric (MCF)	BEDEL Frédéric (MCF)	BEDEL Frédéric (MCF)	BEDEL Frédéric (MCF)
	BERRUET Pascal (MCF)	BERRUET Pascal (MCF)	BERRUET Pascal (MCF)	BERRUET Pascal (MCF)
	MALARGUE Camille (UCO)	MALARGUE Camille (UCO)	MALARGUE Camille (UCO)	MALARGUE Camille (UCO)
	GORDON Laurence (MCF UCO))	GORDON Laurence (MCF UCO))	GORDON Laurence (MCF UCO))	GORDON Laurence (MCF UCO))

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. Le Directeur de l'UFR SSI est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient le 27/04/2026

Le Directeur de l'UFR SSI

Gilles DURRIEU

